

Madame, Monsieur,

Avant toute chose, je vous présente au nom de la commune de MOROSAGLIA mes voeux chaleureux pour l'année 2010 et vous remercie de votre présence.

A cette époque où l'ensemble des services de l'Etat est appelé à se questionner sur la manière d'agir, la Justice n'échappe pas à la réflexion.

L'Etat a engagé cette réforme, et comme toute réforme c'est une nouvelle page de leur histoire qui s'ouvre.

L'heure n'est pas aux regrets mais à continuer à réfléchir encore et toujours sur la meilleure manière de se réorganiser pour mieux servir nos concitoyens.

Notre intérêt doit aller aujourd'hui à cette institution , aux femmes et aux hommes qui la font vivre.

Si le choix de PONTE LECCIA a été fait pour sa mise en place c'est surtout que son accessibilité géographique permettait de mieux desservir les micro régions.

Nous nous félicitons de la mise en place de ce service public au sein de notre commune qui caractérise notre engagement en faveur du monde rural.

Je veux vous dire une nouvelle fois que notre commune est fière d'accueillir ce Point d' Accès au Droit et qu'elle fait pleinement confiance aux juges qui, aux côtés des avocats et administratifs, seront les garants d'une société juste.

Je vais maintenant céder la place à des orateurs qui sauront plaider la mise en place de ce point d'accès.

Merci pour votre écoute.